



**Actualité** Nice La Trinité

## La Plana : vives tensions pour la réunion autour des antennes relais de la discorde



Photo : Alexandra Russo-Clement : À la tribune, les scientifiques, élus et représentants des compagnies de téléphonie mobiles ont été sous le feu des critiques.

**L'installation de deux antennes relais dans le quartier La Plana, surplombant le centre-ville, a donné lieu avant-hier soir à des débats passionnés. Les échanges ont été vifs, parfois houleux et à la limite du dérapage.**

Le maire, Jean-Louis Scoffié, a initié cette rencontre afin de « *dépassionner le débat* ».

À la tribune, les représentants des opérateurs SFR et Bouygues Telecom, le maire, des élus et un professeur de la faculté de Nice, spécialisé en télécommunications.

En face, une soixantaine de personnes, dont de nombreux riverains de La Plana, très remontés contre ces antennes en cours d'installation sur deux pylônes haute tension d'EDF.

**« Pourquoi ne pas appliquer le principe de précaution ? »**

Vindictifs, les riverains craignent pour leur santé : « On ne veut pas de vos antennes ! »,

« Nous sommes déjà entourés de quatre lignes haute tension et vous allez installer quelque chose qui va nous achever ! », « Vous vous souvenez du scandale de Tchernobyl qui s'est arrêté à nos frontières et de l'amiante nocive près de 50 ans plus tard... Pourquoi aujourd'hui n'appliquez-vous pas le principe de précaution ? ».

Les intervenants ont essayé de faire entendre leurs arguments. Christian Pichot du laboratoire d'électronique, antennes et télécommunications de l'université de Nice Sophia-Antipolis, a notamment expliqué que « nous sommes baignés en permanence dans des champs électromagnétiques avec la TV, la radio ou le four à micro-ondes. Une antenne radio émet des ondes plus fortement qu'une antenne relais ». Et de rassurer : « dans tous les cas, nous ne sommes qu'à des niveaux de 0,2 % à 2 % des normes imposées lorsque l'on fait des mesures en laboratoire ».

### **Rien n'y fait.**

« Pourquoi installer ces antennes chez nous, alors que nous n'en voulons pas ? Cherchez des sites où personnes n'habite, une antenne a bien été installée au mont de l'Ubac ! » s'insurge un riverain. Jean-Luc Martino, directeur du réseau-Méditerranée pour Bouygues Telecom, avance : « Nous installons ces antennes quand le réseau est absent ou qu'il doit être amélioré. On a choisi des pylônes existants pour minimiser l'impact visuel,

*(Ndlr : La réalité étant que les opérateurs ont maintenant la plus grande difficulté à trouver des bailleurs pour accueillir des sites d'antennes relais, en conséquence les BST sont maintenant installés sur les pylônes EDF [THT AR1], [THT AR2], [THT AR3] , [THT AR4] un nouveau scandale sanitaire identifié est en cours son nom : la VASEM, de facto RTE et EDF sont donc maintenant directement impliqués dans l'irradiation de la population par les HF MO pulsées de la Téléphonie Mobile)*

*chaque relais accueillant 3 ou 6 antennes. Nous avons obtenu les déclarations d'urbanisme préalables et je m'engage à ce que des mesures soient faites chez les habitants par l'agence nationale des fréquences, une agence indépendante ».*

*(Ndlr : si la retranscription des ces propos sont exacts, nous sommes en droit de nous poser la question de la compétence de Monsieur JL Martino de Bouygues Telecom, serait-ce pour rassurer le public : l'ANFR, serait donc une agence indépendante qui pratiquerait des mesures ? . . .).*

Le scientifique Christian Pichot ajoute : « Le champ des ondes décroît très rapidement, il est 16 fois plus faible à 80 mètres de distance. À 20 mètres, vous serez en dessous de la norme la plus stricte ».

Mais les riverains s'inquiètent des conséquences à long terme pour leur santé. Michel Merenghoni, riverain à la tête de la contestation, explique : « Ils ont donné plusieurs dizaines de milliers d'euros au propriétaire des terrains pour pouvoir s'installer. Nous nous sommes rapprochés du réseau national Robin des Toits, afin de stopper l'installation de ces antennes ». Le maire s'explique : « Je ne peux pas refuser un permis de construire conforme au POS sous peine d'exposer la commune à des poursuites ».

À la fin, un riverain excédé par la tournure des débats, s'est dirigé vers la tribune pour invectiver un intervenant et taper du poing sur la table. Il est finalement sorti, escorté par deux policiers municipaux.

**Clement Alexandra**